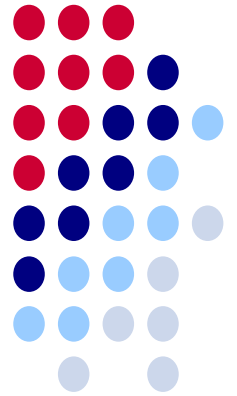


# Rapport d'activités

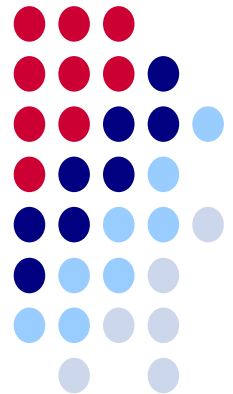


2009



## Table des matières :

|   |       |
|---|-------|
| Le mot de la présidente .....                                   | p. 3  |
| Rapport d'activité du comité .....                              | p. 4  |
| Coordination .....  | p. 7  |
| Diversité culturelle .....                                      | p. 9  |
| Réseau d'Enseignement Prioritaire (REP) .....                   | p. 10 |
| Conseils d'Etablissements .....                                 | p. 11 |
| GIAP, parascolaire .....  | p. 12 |
| Rapport des commissions .....                                   | p. 13 |
| Conférence de l'Enseignement Primaire (CEP) .....               | p. 14 |
| Commission de Fonctionnement (CF) .....                         | p. 15 |
| Conférence de l'Instruction Publique (CIP) .....                | p. 16 |
| Harmos et Horaire Scolaire (HHS).....                           | p. 17 |
| FAPERT .....  | p. 18 |
| Comm. Cant. Intégration Scolaire Personnes Handicapées (CCISPH) | p. 19 |
| Conseil des Déplacements (CODEP) .....                          | p. 20 |
| Commission Cantonale d'Education Routière (CCER) ..             | p. 21 |
| Pédibus .....   | p. 22 |
| Comptes 2009 .....  | p. 23 |
| Rapport des vérificateurs .....                                 | p. 26 |
| Projets 2010 .....  | p. 27 |
| Budget 2010 .....   | p. 28 |
| Remerciements .....   | p. 29 |
| Composition du comité .....                                     | p. 30 |
| Membres en 2009 .....   | p. 31 |



## Mot de la présidente

Etre le relais entre les familles et le Département de l'Instruction Publique, tel est toujours le principal objectif du GAPP.

En 2009, nous avons plus que jamais ressenti la nécessité d'être performants, de suivre les dossiers de près, de pouvoir être en lien presque continu avec les APE et avec le Département.

L'école est parfois trop sur la place publique.... S'intéresser à la formation de la jeune génération est fondamental, mais en se centrant sur ses besoins avant tout et en faisant aussi confiance aux professionnels.

Les enjeux actuels et les changements en cours ou à venir nous interpellent fortement, et il devient de plus en plus récurrent de rappeler que l'élève doit rester au centre de nos préoccupations. Mais les points de vue divergent...

Le GAPP s'est renforcé, malgré la fragilité inhérente au bénévolat important de son comité et de celui des APE.

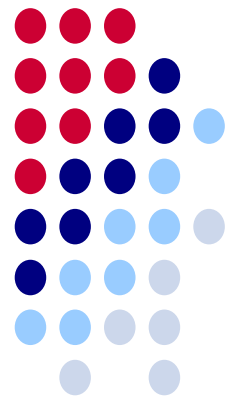
Les parents ont acquis une plus grande légitimité dans la concertation grâce aux Conseils d'Etablissements, ils apprécient d'une manière générale l'arrivée du directeur d'école, mais ils s'inquiètent encore sur les conditions d'enseignement, le nouvel horaire, la mise en place d'Harmos, et le nouveau cycle d'orientation.

Ce travail de relais a donc plus que jamais son importance.

Les parents doivent encore être reconnus comme de réels partenaires, concernés par la scolarité de leurs enfants, mais pas toujours en mesure de comprendre ou de suivre tous les enjeux de l'école d'aujourd'hui.

Le partenariat se construit peu à peu, mais il doit être reconnu et validé par toutes les parties.

Sandra Capeder, présidente



## Rapport d'activités du comité :

L'année 2009 a représenté un changement important pour le GAPP.

Avec la question de l'horaire scolaire et de l'harmonisation romande des plans d'étude entre autres, le nombre de dossiers et de séances auxquelles participe le GAPP s'est accru considérablement et le comité a dû développer sa maîtrise des enjeux actuels de l'enseignement. Un seul exemple: le GAPP a été intégré dans la « commission de fonctionnement » qui suit la mise en place depuis l'automne 2009 du fonctionnement de l'enseignement primaire.

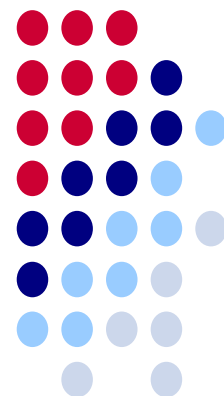
Suite à l'augmentation de son temps de travail, la coordinatrice a pu développer les liens avec les APE et améliorer la transmission de l'information. En effet, pour le GAPP, être un relais aussi performant que possible entre les parents et le DIP et informer régulièrement les familles sur l'actualité scolaire est une priorité importante. Quant à la permanence téléphonique, elle a joué tout au long de l'année un rôle important d'écoute et de conseils aux associations de parents.

A plusieurs reprises durant l'année, le comité a mandaté la coordination pour qu'elle envoie aux APE des petits questionnaires ciblés qui permettent au GAPP de savoir très concrètement ce qui se passe dans les différentes écoles et de pouvoir relayer les difficultés de certaines APE dans leurs établissements ou des situations particulières auprès de la Direction Générale de l'enseignement primaire.

La participation active des délégués aux assemblées a contribué à dynamiser les échanges et à renforcer le partenariat. L'adhésion de 10 APE est un signe encourageant pour le GAPP et améliore significativement la force de représentativité de notre faïtière.

### **Conseils d'établissement :**

Dès l'automne 2008, les APE se sont mobilisées en vue des élections dans les conseils d'établissements. Qui d'autre que les APE pouvaient présenter les différents parents candidats? Le GAPP a conseillé les APE dans cette mission et a soutenu la diffusion de feuilles d'information par l'intermédiaire de la fourre des élèves avant les élections de février. Les conseils se sont réunis pour la première fois durant le printemps 2009. Le GAPP est resté en lien avec les APE pour suivre cette mise en place et repérer les éventuelles difficultés.



## HARMOS et PER

Nous avons participé à la consultation sur le PER (Plan d'étude romand) et exprimé un point de vue de parents sur les enjeux de cette réorganisation sur le plan romand.

Harmos aussi entrainera des changements importants pour l'école primaire. Il faudra revenir en 2010 sur ces deux dossiers et en expliquer les enjeux concrets à l'ensemble des APE.

## Augmentation de l'horaire scolaire :

Dès l'automne 2008, le comité s'est préoccupé du dossier du changement d'horaire de l'écolier qui devrait entrer en vigueur en 2011. Durant l'hiver, le comité et la coordination ont mis au point et diffusé un questionnaire à toutes les APE membres du GAPP en leur demandant de le diffuser largement. Nos membres ont fait un travail fantastique, puisque ce ne sont pas moins de 16'000 questionnaires qui ont été diffusés aux familles. Le taux de retour a largement dépassé nos prévisions: nous avons reçu 8'500 réponses. Le travail de dépouillement et d'interprétation des réponses nous a permis d'avoir une vue assez claire de la position des parents d'élèves et de leur niveau d'information.



Début 2009 une commission, « Harmos et Horaire scolaire (HHS) » a été créée. Le GAPP y siège et est aussi membre du comité de pilotage. Le rythme de travail de cette commission s'est intensifié au cours de l'année et la commission s'est réunie 8 fois en automne.

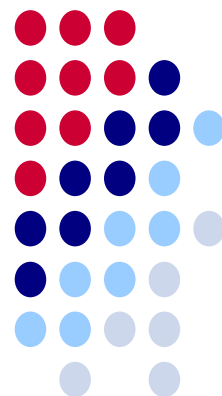
## GAPP, gestion et communication :

L'assemblée générale de 2008 a voté la baisse du prix de la cotisation, ce qui a permis de ne pas perdre de membre pour des raisons financières et même d'en gagner. En 2008 et 2009, le GAPP n'a enregistré aucune démission. Au contraire, nous avons eu dix adhésions, ce qui n'était pas arrivé depuis 6 ans.

Une meilleure communication a été mise en place: réalisation d'une plaquette de présentation du GAPP et des APE, transformation du site internet et profond remaniement de l'Info GAPP. Le bulletin qui demande un grand investissement en temps et en argent reste un défi important. En 2009, il a été décidé qu'un seul bulletin paraîtrait, au profit d'informations plus régulières et plus concises tout au long de l'année grâce à Info GAPP.

## Les ateliers

Novembre est désormais le mois des Ateliers du GAPP. En 2008, pas moins de 40 associations étaient venues débattre de la relation Conseil d'Etablissement /APE. En automne 2009, nous avons organisé une suite à cette réflexion, pour observer les premiers mois de fonctionnement des Conseils d'établissements. Nous avons réunis à cette occasion une soixantaine de parents presque tous élus dans un conseil d'établissement, membres ou non du GAPP. Ce fut à nouveau l'occasion de mettre en commun expériences et connaissances et de trouver des idées pour améliorer le fonctionnement.

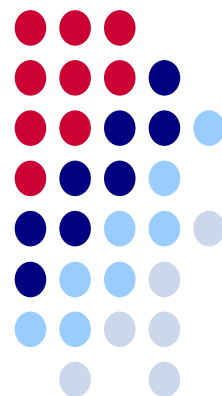


## Devoirs, Etudes surveillées

La mise en place des lieux d'études surveillées et leur différenciation avec les "études surveillées-appui" est un dossier qui n'a pas fini de nous occuper. Nous avons constaté que dans beaucoup d'écoles, soit les lieux n'ont pas été mis en place soit les parents n'ont pas été informés et la question d'un espace pour faire ses devoirs dans l'enceinte de l'école n'est pas encore résolue. Vu que la directive sur les études surveillées émise par la direction générale de l'enseignement primaire prévoit désormais un lieu d'étude dans chaque établissement, le GAPP s'impatiente... Avec le parascolaire, la question d'offrir la possibilité aux élèves de faire les devoirs pendant leur temps de prise en charge est encore en discussion et les solutions dépendent des secteurs.

2009 a été une année de croissance pour le GAPP, que ce soit dans l'intensification des relations avec les partenaires ou dans son fonctionnement interne. A l'heure de ce bilan nous constatons qu'il est désormais un partenaire consulté et peut-être incontournable...

Une des activités importantes du comité du GAPP est le travail de représentation dans les différentes commissions, dont les rapports qui suivent vont donner un compte rendu détaillé.



## Coordination

La subvention accordée au GAPP a passé de 19'000 à 40'000 francs. Grâce à cela, nous avons pu augmenter le temps de secrétariat et modifier le cahier des charges. Au travail préalable de secrétariat se sont ajoutées des tâches de coordination. Ce qui a permis d'alléger le travail du comité, de mieux coordonner dossiers et information, ainsi que de rendre le travail du GAPP plus visible. Désormais, la coordinatrice effectue 21 heures par semaine et les temps de permanence ont été allongés, permettant d'accueillir plus d'APE pour diverses demandes.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que nous avons accueilli depuis 2008 la quasi-totalité de nos membres, avec en moyenne une vingtaine de visites et/ou contacts téléphonique par mois. Cette intensification des rencontres a permis des échanges riches et constructifs. Soulignons encore qu'en 2008 et 2009, aucune APE n'a démissionné, mais qu'au contraire, 11 APE existantes ont adhéré au GAPP qui en compte désormais 59.

### **Questionnaire Horaire scolaire**

Point fort de l'année, le travail de diffusion et de récolte des données liées au questionnaire sur les horaires scolaires ont naturellement beaucoup mobilisé la coordination après les APE qui ont fait un travail remarquable et nous ont remis plus de 8500 questionnaires. Une étudiante a été engagée pour aider au dépouillement et le 22 juin, une conférence de presse a été organisée. Celle-ci a eu un impact fort: articles dans la Tribune de Genève, le Courrier, flashes à Radio-Cité et Léman Bleu ainsi qu'à la TSR.

### **Atelier sur les conseils d'établissements**

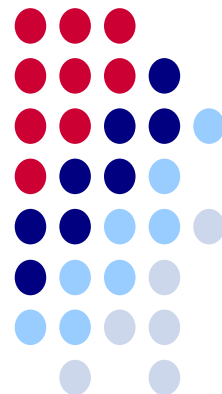
Notre atelier a eu lieu le 21 novembre. 58 personnes y ont participé, essentiellement des élus membres des APE. Nous constatons que ces ateliers permettent d'échanger des expériences de façon très utile entre membres. La présence de M. Riedweg de la DGEP a aussi permis de donner un feedback à la DGEP des premières rencontres des Conseils d'établissement vus par les parents.

### **Assemblée des délégué-es**

Comme d'habitude, six assemblées ont été organisées. La participation continue d'augmenter (minimum 2009: 25 membres, maximum 33). Le besoin d'information se faisant sentir, nous avons tenté une manière plus interactive de mener les AD, en en faisant des moments d'échanges, notamment en proposant des questions à l'avance à nos membres. Grâce à des synthèses immédiates de ce qui a été formulé, le comité peut ainsi prendre la température, voir disposer de prises de positions plus rapidement sur certains points. Ce type de séance alterne avec celles durant lesquelles nous avons reçu des invités comme le parascolaire.

### **Bulletin du GAPP**

Un bulletin a paru en août 2009, portant essentiellement sur les horaires scolaires et les projets d'établissement; la diffusion de ce numéro, assurée par le DIP en même temps que son propre journal, a été gratuite pour le GAPP. Nous avons décidé cette année de ne pas diffuser d'autre bulletin par nos propres moyens et préféré des moyens d'information plus légers avec les Info-GAPP électroniques.



# Rapport d'activités GAPP 2009

## Info GAPP:

Info GAPP a été adressé 10 fois durant l'année 2009 à environ 300 personnes. Sa présentation et son contenu ont été modifiés. Nous prévoyons de développer les thématiques qui nous préoccupent par ce moyen, afin d'être plus en phase avec l'actualité et de compenser la diminution des bulletins.

## Site internet

Le nouveau site du GAPP est entré en fonction en 2008. Il été complètement repensé et reconstruit en tenant compte des consultations faites régulièrement. Facile d'utilisation, le programme de ce site permet une meilleure réactivité, plus de convivialité et offre plus de liberté pour les mises à jour.

Il a fallu d'abord apprendre à utiliser ce nouveau logiciel, et le travail de 2009 a consisté entre autres à aider à l'ouverture des Pages des APE. Il reste encore à développer des moyens de sondage, à améliorer la réactivité, à ouvrir de nouvelles pages pour les nouveaux dossiers.

De 4332 en janvier 2009, le nombre de visites a passé à 6457 en janvier 2010! Quant aux APE, elles disposent désormais d'adresse e-mail xxx@gapp.ch.

## Photocopies

Nos membres sont de plus en plus nombreux à bénéficier du service gratuit de photocopie que nous offrons. Nous avons pu acquérir en 2009 une machine en couleurs et surtout beaucoup plus rapide!

## Intervention à l'Uni:

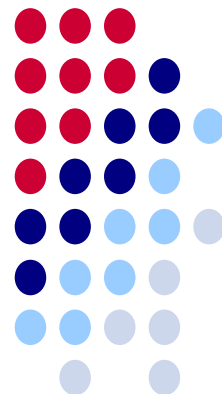
Depuis trois ans, la coordination est appelée à co-animer un atelier d'une demi-journée pour des étudiants de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (futurs enseignants primaire) concernant les relations familles écoles. Ces interventions permettent de mettre les étudiants au courant du travail des APE et des besoins des parents.

## Plaquettes du GAPP et des APE

La distribution de la plaquette a continué tout au long de l'année. Le stock est bien entamé. La traduction devrait être effectuée en 2010, grâce à l'aide d'ICVolontaires.

## Autres sujets abordés ou menés par la coordination

- Etablissement et tenue de la comptabilité, des factures, etc.
- Etablissement de mémos de séance après chaque séance.
- Recherche de nouveaux membres
- Reprise du dossier REP et participation aux séances.
- Participation à la demande du SRED, à la rédaction d'un questionnaire aux APE à propos des indicateurs clés du système éducatif genevois.
- Mise à jour et actualisation de la base de données du GAPP.
- Sélection et suivi du stagiaire.
- Rédaction d'un dossier « Bienvenue au GAPP » comprenant diverses informations permettant aux membres de nous connaître.
- Participation au concours de dessins organisé par la Ville de Genève à l'occasion de l'anniversaire de la déclaration de l'homme.



## Diversité culturelle:

Deux changements ont eu lieu en 2009. Le DIP a mis sur pied un bureau d'accueil pour faciliter l'accès à l'information sur le système scolaire genevois et assurer un suivi plus régulier des élèves qui arrivent à Genève. Quant aux traditionnelles « classes d'accueil » (STACC), elles ont été réformées pour assurer de meilleures conditions tant d'apprentissage que d'intégration des élèves allophones tout au long de leur cursus scolaire. Le GAPP s'est réjoui de ces innovations et attend avec impatience un premier bilan sur ces réformes.

Chaque fois que cela fait sens, le comité du GAPP relaie la thématique de la diversité dans les commissions officielles (intégration des enfants, projets d'école, formation des enseignants, rôle des directeurs d'école, maitres d'appui, horaires scolaires, etc.. ).

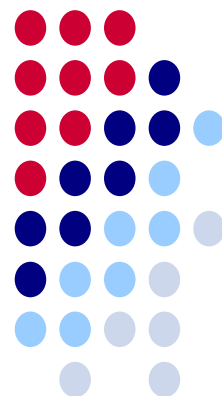
Un **Ethnopoly** a été réalisé à Plan les Ouates, dans le cadre d'une collaboration cycle et école primaire. L'APE n'a pas joué de rôle particulier. D'autres Ethnopoly sont en préparation et devraient se dérouler en 2010 à Meyrin et aux Avanchets

Les **Sacs d'histoires** initiés par la DGEP ont pris de l'ampleur et dépassé le stade de simple projet pilote pour s'étendre à tout le réseau REP, voire à d'autres écoles. Les associations de parents ne sont pas systématiquement liées au projet. Un film sur l'expérience a été réalisé par la DGEP et sera présenté lors d'une AD en 2010. Pour le GAPP une plus forte intégration des APE dans ce projet est souhaité.

Le **GIEF (groupe de travail: Intégration-Ecole-Familles)**, constitué du GAPP et de trois associations porte paroles des communautés africaines, asiatiques, latino et albanaises (Kultura, l'Université populaire africaine (UPAF), l'Université populaire albanaise) a fonctionné au ralenti cette année. La restructuration de la formation au sein de la DGEP et l'indisponibilité de certains représentants d'association expliquent cette situation, mais l'année 2010 devrait permettre de faire avancer le projet de « formation à la diversité » porté par le GIEF. Un projet important, car les professionnels de l'éducation doivent plus que jamais comprendre les enjeux de l'interculturel pour mener à bien leur mission dans des classes caractérisées par une forte hétérogénéité sociale, économique et culturelle.

Un contact précieux a été établi avec ICVolontaires, association de bénévoles, qui a mis sur pied un **projet d'interprètes communautaires**. La coordination du GAPP a participé à la formation des interprètes pour ce qui concerne le chapitre scolaire. Ce service, destiné aux parents d'élèves, est à distinguer de l'offre du DIP qui ne peut être sollicitée que par les enseignants.

(ICVolontaires 104, rue de Carouge, CP 755, 1211 Genève 4, Suisse Tél.: +41 22 800 14 36, Fax: +41 22 800 14 37  
Email: info@icvolunteers.org)



## Réseau d'enseignement Prioritaire - REP

La coordinatrice représente le GAPP au sein du comité de pilotage du REP qui s'est réuni 4 fois en 2009 pour évaluer le fonctionnement et les apports du Réseau d'enseignement Prioritaire.

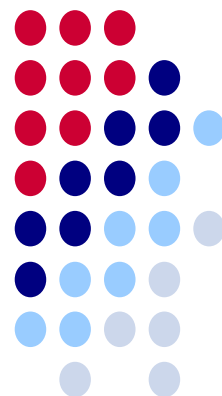
Créé en 2006 à l'établissement des Tattes Gros-Chêne, ce réseau comprend actuellement 15 établissements. Pour qu'une école fasse partie du REP, la commune doit adhérer à un partenariat avec l'Etat, afin d'insérer l'établissement dans la dynamique du quartier et de pouvoir améliorer les conditions de vie des familles qui le fréquentent. En 2009, 4 communes ont adhéré à ce partenariat: Onex, Vernier, Lancy et Genève.

Les résultats préliminaires des études menées depuis 2006 sur les résultats des élèves et le climat scolaire sont encourageants.

Les prochains développements concerneront le Cycle d'Orientation: le CO du Renard devrait être le premier à entrer dans le Réseau.

Pour le GAPP, être en lien avec les parents dont les enfants fréquentent un établissement en REP est un défi non résolu. Souvent ces parents n'ont pas l'habitude de faire partie d'une association. La moitié des 15 établissements concernés n'ont par exemple pas de délégation de parents. De plus, une partie de ces parents ne réalisent pas que leurs enfants fréquentent un établissement qui bénéficie de conditions particulières.

Par ailleurs, le GAPP est régulièrement interpellé par des parents dont les enfants fréquentent un établissement proche d'un REP (géographiquement ou sociologiquement). Ils souhaiteraient faire partie de ce projet pour bénéficier de classes moins chargées et de l'apport d'un éducateur en milieu scolaire!



## Conseils d'Établissements

Les élections des conseils d'établissements qui ont eu lieu pour la première fois en février 2009 ont beaucoup occupé le GAPP. En effet, les associations de parents avaient de nombreuses questions sur le fonctionnement de ces futurs conseils, les élections, la communication et le rôle des élus. Il a fallu plusieurs fois jouer les intermédiaires avec la direction de l'école primaire pour donner des réponses précises.

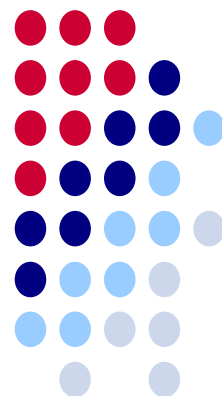
Après un premier refus, nous avons obtenu que les APE puissent faire passer via les enfants une présentation des candidats à l'élection, à condition qu'elle ne concerne pas que les membres des APE. Nous sommes heureux de constater que les APE qui ont présenté des membres ont toutes réussi à faire élire plusieurs de leurs candidats.

Reste que la place de chacun dans ces conseils n'est pas encore complètement satisfaisante. Le rodage de la structure continue.

Vu l'importance de cette nouvelle structure, le GAPP a organisé deux années de suite son atelier d'automne autour des Conseils d'établissement. Avant les élections, le 22 novembre 2008, plus de soixante personnes se sont déplacées pour une matinée de travail dont le thème était: « Les Conseils d'Établissements, la fin des APE ? ».

Le 21 novembre 2009, nous avons organisé un atelier-bilan des premiers mois de fonctionnement des Conseils. Certains thèmes sont revenus: relations entre élus et APE, communication avec l'ensemble des parents, entre autres.

La participation était bonne et montre que le sujet est loin d'être épuisé. Nous avons constaté entre autres que les parents ne se sentent pas encore légitimés dans leur place et ne sont pas toujours au clair quant aux rôles qu'ils ont à jouer.



## GIAP, parascolaire

En janvier 2009, nous avons accueilli pour la deuxième fois la direction du GIAP lors de notre assemblée des délégué-es. Ce type de rencontre permet à chacune des parties de faire connaissance, de mieux comprendre les positions de l'autre et de partager avis et critiques. Cela nous semble utile, pour la direction du GIAP, de rencontrer des parents qui s'investissent et qui peuvent relayer la façon dont ses décisions sont appliquées localement; et pour les parents, de réaliser la taille actuelle du parascolaire et ses contraintes, qui ne permettent pas toutes les adaptations souhaitées.

Le travail de contact entrepris depuis plusieurs années s'est poursuivi. A deux reprises, nous avons effectué des sondages précis de l'état des relations entre les APE et les équipes parascolaires sur le terrain. Nous avons constaté un certain taux de satisfaction. Des dysfonctionnements ont aussi pu être abordés avec la direction cantonale du GIAP.

Notamment les suivants:

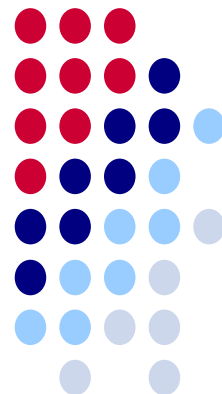
Organisation des inscriptions

Présentation en septembre des équipes parascolaires

Facturation de la prise en charge

Temps pour les devoirs

Horaire du parascolaire



## Rapport des commissions

Le GAPP est représenté dans les commissions suivantes:

### COMMISSIONS OFFICIELLES

#### **Conférence de l'Instruction Publique, CIP**

Suat Guden, Astrid Hutter, Anne Thorel Ruegsegger,

#### **Conférence de l'Enseignement Primaire CEP**

Sandra Capeder, Suat Guden, Beata Godenzi, Didier Grond, Joelle Klein,  
Anne Thorel Ruegsegger

*Remplaçants : Laetitia Mazza, Claudio Merlini*

#### **Commission du Fonctionnement CF**

Anne Thorel Ruegsegger, Sandra Capeder, Beata Godenzi, Didier Grond

#### **CCISPH (intégration des enfants handicapés)**

Sandra Capeder

#### **Harmos et Horaire Scolaire (HHS) :**

Sandra Capeder, Sandrine Comment, Anne Thorel Ruegsegger,

#### **Cinéma**

Astrid Hutter

#### **Commission Cantonale d'Education Routière (CCER)**

Sébastien Ruffieux

#### **CODEP – conseil des déplacements**

Françoise Lanci-Montant Pédibus

### GROUPES DE TRAVAIL PARITAIRES

#### **GIAP**

Sandra Capeder, Marc-Oliver Delapierre, Anne Thorel Ruegsegger

#### **Commission culturelle**

Annick Garrido, Noti Aegerter Sandra

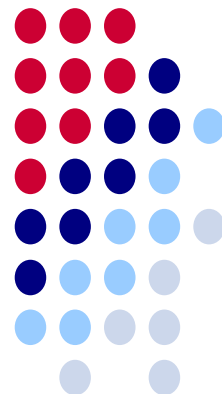
#### **FAPERT**

Marc-Olivier Delapierre

Les délégué-es qui représentent le GAPP sont élus par l'assemblée des délégué-es et représentent les parents d'élèves. Ils doivent être membres d'une APE, membres du GAPP mais n'ont pas besoin de faire partie d'un comité. Nous leur demandons toutefois de venir aux assemblées des délégué-es et de faire chaque année un rapport sur leur participation à ces séances.

Des jetons de présences sont versés pour certaines commissions. Le GAPP demande une rétrocession de 50% de la somme totale. Cet argent permet de rehausser le budget annuel et aussi de rappeler que l'on ne siège pas à titre individuel, mais comme représentant des parents.

Ces commissions sont importantes car elles permettent aux parents d'être représentés au niveau cantonal et dans certaines commissions de prendre part aux prises de décisions.



## Commission de l'enseignement primaire (CEP):

La CEP s'est réunie à trois reprises.

La composition de la CEP est la suivante:

- la direction générale de l'enseignement primaire, DGEP
- le directeur adjoint du Service médico-pédagogique (SMP) responsable de l'enseignement spécialisé ;
- deux directrices ou directeurs d'établissement ;
- le responsable du Centre de formation de l'enseignement primaire (CeFEP) et un-e responsable de secteur ;
- six membres issus de la Société pédagogique genevoise (SPG) ;
- six membres issus du Groupement cantonal des associations de parents d'élèves (GAPP) ;
- un-e collaborateur/trice du Service de la recherche en éducation (SRED).

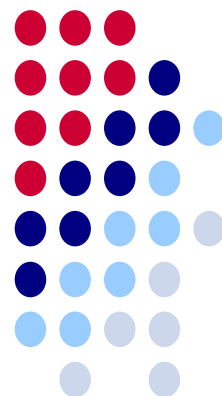
Les instances partenariales désignent leurs représentant-e-s à la CEP

La CEP associe ponctuellement d'autres partenaires et/ou experts à ses travaux.

Les sujets abordés ont été les suivants:

- Elections dans les conseils d'établissements,
- Accueil des élèves allophones, création du bureau d'accueil,
- Elèves à besoins spécifiques, évolution du service médico-pédagogique, nouvelle loi sur l'intégration,
- Directive sur les « DYS »,
- Devoirs, temps de travail à la maison, TTM,
- Santé, présentation du service santé jeunesse SSJ,
- Moyens d'enseignements,
- Calculatrices,
- Pandémie de grippe,
- Réseau d'enseignement prioritaire REP,
- Projets et conseils d'établissements,
- Educateurs dans les établissements,
- Accueil de la rentrée scolaire

Les sujets sont choisis par les partenaires qui organisent les séances en se réunissant au préalable lors d'une séance du bureau de la CEP.



## Commission de Fonctionnement (CF):

La commission de fonctionnement s'est réunie à 7 reprises.

La composition de la CF est la suivante:

- Les membres de la direction de l'enseignement primaire, DGEP,
- Trois membres du secrétariat général du DIP,
  - un représentant de l'unité de coordination des projets stratégiques,
  - un représentant du service de la recherche en éducation, SRED,
  - un représentant de la direction des ressources humaines,
- Un membre de la direction du centre de formation de l'enseignement primaire, CeFEP, et un membre du personnel formateur,
- Six représentants de la SPG,
- Quatre représentants du GAPP,
- Trois représentants de l'AGCEP,
- Deux représentants du personnel de secrétariat des établissements, ou du CeFEP,
- Un représentant de l'ACG,
- Le coordinateur de l'Observatoire,

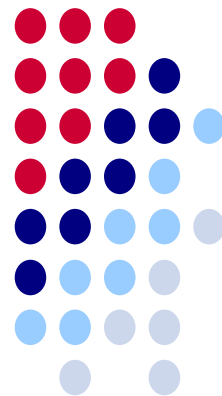
L'instance Le Point dispose d'un siège d'observateur au sein de la commission.

La commission peut inviter des experts aux séances en fonction des points de l'ordre du jour.

Les sujets abordés ont été les suivants:

- Stratégies de communications, DGEP → enseignants et familles)
- Rapports de l'observatoire,
- Répartition des nouveaux postes créés en cours d'année en fonction du taux d'encadrement,
- Elections dans les conseils d'établissements,
- Regroupement d'établissements,
- Accueil des élèves à besoins spécifiques,
- Directive « DYS »,
- Maîtres adjoints,
- Secrétariats dans les établissements,
- Préparation de la rentrée,
- Régions,
- Projets d'établissements,
- Mesures d'accompagnements

Les sujets sont choisis par les partenaires qui organisent les séances en se réunissant au préalable lors d'une séance du bureau de la CF.



## Conférence de l'Instruction Publique (CIP):

La commission s'est réunie à 5 reprises.

La composition de la commission est la suivante:

- le chef du département;
- le secrétaire général du département;
- le recteur de l'université ou un membre du rectorat;
- le directeur général de l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue ou son représentant;
- 2 inspecteurs de l'enseignement primaire, désignés par le département;
- 2 directeurs d'écoles secondaires, désignés par le département;
- 6 membres du corps enseignant dont 2 appartenant à l'enseignement primaire et 4 à l'enseignement secondaire. Les représentants du corps enseignant sont désignés par leurs associations respectives;
- 2 représentants des autorités communales dont l'un est le conseiller administratif de la Ville de Genève délégué aux écoles, et l'autre un représentant de l'Association des communes genevoises, désigné par elle;
- 2 spécialistes des sciences de l'éducation nommés par le Conseil d'Etat;
- 12 personnes désignées par le Conseil d'Etat, représentant les parents d'élèves, sur proposition des associations de parents d'élèves des différents ordres d'enseignement;
- 14 personnes, dont une par parti représenté au Grand Conseil, désignées par le Grand Conseil et les autres par le Conseil d'Etat.
- 1 représentant des associations des travailleurs;
- 1 représentant des associations des employeurs.

### Nomination et fonctionnement

La conférence est nommée pour une période de quatre ans, dès le 1<sup>er</sup> mars de l'année qui suit le renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

Le chef du département préside de droit la conférence. En cas d'absence, il délègue son droit à un membre de celle-ci.

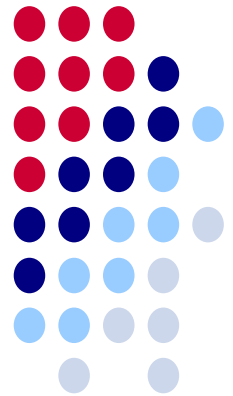
La conférence se réunit au moins 5 fois par an. Elle est convoquée par son président ou lorsque 10 de ses membres le demandent.

Les fonctions de membre de la conférence sont gratuites.

Un règlement du Conseil d'Etat détermine le fonctionnement interne de la conférence.

Les sujets suivants ont été abordés:

- Accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée et politique d'intégration,
- Plan d'Etude Romand (PER),
- Harnos et horaire scolaire, concertation et mise en œuvre,
- Transition PO-HES, maturité professionnelle, maturité spécialisée, maturité gymnasiale et passerelles,
- Formation des enseignants.



## Harmos et Horaire Scolaire (HHS):

Suite à la décision d'augmenter l'horaire de l'écolier à l'orée 2011, une commission a été mise en place au printemps 2009, sa mission est d'arriver, en 2010, à rendre un rapport de commission au conseiller d'état faisant état d'un choix d'horaire étayé et consensuel.

La commission s'est réunie à 10 reprises. Sa composition est la suivante:

Comité de pilotage stratégique:

- DIP Conseiller d'Etat + 4 membres
- ACG Président + 2 membres (dont un-e représentant-e de la Ville de Genève)
- SPG 3 membres
- GAPP 3 membres

Commission générale:

- Etat - DIP
- ACG : Communes + Ville de Genève
- GAPP + AGEPEs
- SPG
- FEGEM
- Groupement intercommunal pour les activités parascolaires - GIAP
- Association des répétiteurs AJETA - ARA
- Fondation pour l'animation socioculturelle - FASe
- Ecoles de Musique
- Service des loisirs de la jeunesse > Domaine des activités périscolaires – loisirs – camps
- Association genevoise des sports > DIP
- Service cantonal de la culture > Associations culturelles

Le travail de la commission s'est déroulé dans de bonnes conditions, les échanges ont été fournis et denses mais toujours respectueux. Chaque instance a pu exposer son avis et les contraintes liées à la perte de 4x45 minutes durant la semaine. Ce travail nous a permis de mieux connaître chaque organisation et d'envisager des collaborations et échanges.

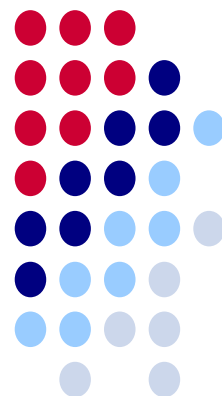
Le travail de la commission reste ardu compte tenu du sujet et de son importance. Le GAPP est satisfait de la place faite aux parents dans ce dossier et de l'écoute dont nous bénéficions.

Les thèmes étudiés ont été les suivants:

- Le PER et son contenu,
- Les rythmes d'apprentissages des enfants, la chrono-bio-psychologie,
- Chaque instance,
- Divers scénarios d'horaires.

*Lexique des abréviations utilisées ci-dessus:*

ACG: Association des communes genevoises, AGEPEs: association genevoise de parents d'élèves de l'enseignement spécialisés FEGEM: fédération genevoises des écoles de musique. SPG: syndicat des enseignants du primaire



## FAPERT:

La Fédération des Associations de Parents des Ecoles Romandes et Tessinoises est une association sans but lucratif, neutre sur les plans politiques et confessionnels. Elle regroupe huit associations cantonales de parents d'élèves, soit environ 11'500 membres individuels et se réunit 5 fois par an.

Elle a notamment pour but :

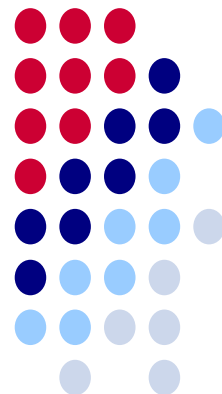
- d'informer ses membres sur les structures scolaires suisses et étrangères;
- de coordonner les activités de ses membres;
- d'entreprendre des actions communes entre les familles et les institutions scolaires, ainsi qu'à propos de la coordination des systèmes scolaires romands.

A chaque séance de comité, une large place est consacrée à l'échange d'informations apportées par chaque canton. Cela nous permet d'enrichir nos connaissances réciproques et de faciliter l'établissement de nos lignes d'actions.

La FAPERT suit de près la mise en place des réformes scolaires cantonales et l'harmonisation des moyens d'enseignement au niveau romand. Concrètement, les relations se sont renforcées avec la nouvelle présidente de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). La FAPERT a aussi pris position sur la formation des enseignants après avoir consulté chaque canton.

Plusieurs cantons sont concernés par la question des Conseils d'établissement et la FAPERT a pu constater que les pratiques et les enjeux diffèrent fortement d'une région à une autre. Pour ces raisons, un groupe de travail s'est formé avec quelques membres du Syndicat des Enseignants Romands (SER) afin d'élaborer un document commun de référence.

Allez visiter le site internet [www.fapert.ch](http://www.fapert.ch). Vous y trouverez beaucoup de renseignements qui vous intéresseront certainement.

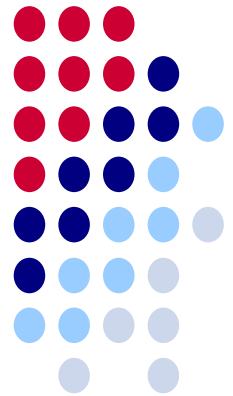


## Commission consultative pour l'intégration scolaire des personnes handicapées (CCISPH)

Depuis 2008, le GAPP a repris une représentation régulière dans cette commission, afin de suivre la question de l'intégration d'enfants à besoins spécifiques dans le cadre scolaire et la thématique de l'enseignement spécialisé.

En 2009, cette commission a eu une activité réduite. Il s'agissait surtout de suivre la mise en place de la nouvelle Loi sur l'intégration de enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (9865), et de s'enquérir de l'avenir de l'enseignement spécialisé.

Un changement d'organisation important a lieu courant 2010 avec la création d'un Office de l'enseignement spécialisé. En conséquence, le mandat et la composition de la commission consultative vont être modifiés. Le GAPP souhaite maintenir son siège dans cette commission. Nous attendons une confirmation. De toute manière, nous suivrons ce dossier important.



## Conseil des Déplacements, CODEP:

Le Conseil des déplacements est un organe consultatif, formé de douze membres titulaires : quatre désignés par le Groupement transports et économie, quatre désignés par la Coordination transports et quatre désignés par le Conseil d'Etat, dont la Coordinatrice du Pédibus pour le GAPP et le Pédibus.

En 2009, le CODEP était présidé par Robert Cramer et coordonné par la Direction générale de la mobilité (DGM)- Département du Territoire.

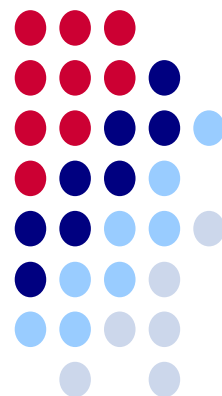
LE CODEP se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins cinq fois par an, sur convocation de son président. Le CODEP peut par ailleurs, en fonction des sujets traités, créer des commissions ad hoc.

En 2009, le CODEP s'est réuni à sept reprises.

En 2009, deux grands thèmes ont retenu l'attention du Codep : le plan directeur du stationnement et les mesures de circulation liées au Tram Onex – Bernex (TCOB).

La traversée du lac et la signalisation des carrefours (feux) ont aussi été présentés et débattus.

Bien sûr, parmi ces sujets, certains concernent le Pédibus et le Gapp plus directement que d'autres. Néanmoins, nous intervenons régulièrement pour rappeler les préoccupations des parents et la prise en compte des besoins spécifiques des enfants et des jeunes en matière de mobilité et de sécurité. C'était le cas en particulier concernant la signalisation des carrefours à feux.



## Commission Cantonale d'Education Routière CCER:

La Commission cantonale d'éducation routière se réunit une fois par an. Exceptionnellement la réunion 2008 a eu lieu le 18 mars 2009. En 2008, le **GAPP y est représenté par Sébastien Ruffieux**. Les autres membres représentent le DIP, le DI, le TCS, l'ATE, la SPD et les Associations de parents d'élèves. C'est la troisième année que la **Coordination du Pédibus-Genève est invitée à y prendre part, à titre consultatif**.

Lors de cette réunion, la Brigade d'Education et de Prévention (BEP) qui instruit les élèves sur la sécurité routière a fait part de son bilan « mitigé » et de ses soucis d'effectif et de disponibilités.

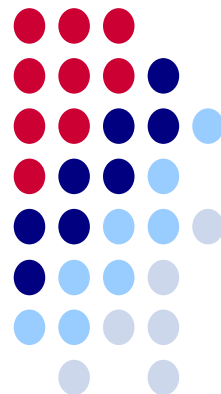
Alors que l'effectif idéal de la BEP serait de 13 agents, il a été réduit pendant l'année scolaire 2007- 2008 à 11 personnes. De plus, l'Euro en juin 2008 a mobilisé les gendarmes de la BEP pendant 5 semaines. Au total, ce sont 569 classes qui n'ont pas pu être visitées, contre 479 classes l'année précédente. Cela concerne les classes primaires, les 6<sup>ème</sup> qui se rendent à la piste d'éducation routière, 4 classes d'écoles spécialisées et 62 classes d'écoles privées.

Il a relevé le peu d'intérêt qu'ont les gendarmes à travailler à la BEP plutôt que sur le terrain. Au final, la BEP, par son manque d'effectif, n'a pas la possibilité de dispenser l'éducation routière dans toutes les classes primaires et élémentaires du canton.

Au printemps 2008, la Présidente du GAPP et la Coordinatrice Pédibus ont rencontré le chef de la BEP pour lui faire part des préoccupations des parents d'élèves face à ce manque d'effectif constant et ont déploré que cela se solde par un nombre important de classes non visitées.

Le personnel de la BEP est aussi sollicité pour déterminer l'opportunité de l'instauration ou de la suppression des poste de patrouilleurs scolaires. En 2007-2008, il y a 40 poste de patrouilleurs-euses scolaires, dont 2 nouveaux.

Depuis 3 ans, les activités de la Coordination Pédibus sont présentées lors de cette commission. Il a été rappelé que la BEP et le Pédibus ont des contacts réguliers et sont associés pour la « journée à pied à l'école ». La BEP est aussi sollicitée par certaines lignes de Pédibus qui ont des soucis quant au choix d'un itinéraire sécurisé.



## Pédibus: 2009 sous le signe du dynamisme

En 2009, ce sont 66 Pédibus qui ont été créés à travers le canton. Pendant l'année scolaire 2009 - 2010, **48 lignes de Pédibus sont en activité, dont 10 nouvelles lignes**. Elles rassemblent plus de 240 parents et 360 enfants.

### **Campagne d'affichage et d'information**

A la rentrée scolaire 2009, le Pédibus s'est affiché dans tous les cantons romands, à l'initiative de Promotion Santé Suisse. Parallèlement, la Coordination du Pédibus-Genève a organisé une **campagne d'information sans précédent** auprès des 17'500 élèves genevois entre la 1<sup>ère</sup> enfantine et la 2<sup>ème</sup> primaire. Cette campagne visait à profiter de la visibilité donnée par la campagne d'affichage pour stimuler la création de nouveaux Pédibus et informer très largement les parents sur les avantages du Pédibus.

### **Nouveau site internet**

2009 a été l'année de **mise en ligne du nouveau site internet** [www.pedibus-geneve.ch](http://www.pedibus-geneve.ch). Tout au long de l'année, nous avons procédé à des innovations, enrichi le site de films, d'enregistrements sonores, de photos et complété et mis à jour les informations. Les statistiques montrent que le nombre d'utilisateurs a fortement augmenté depuis la refonte du site puisque nous sommes passé de 1'747 visites en octobre 2008 à 6'730 visites en octobre 2009. La newsletter « **Pedibus Info** » est diffusée à un réseau genevois et romand de 2500 adresses électroniques à raison de 8 à 10 numéros par an.

### **La santé au cœur du Pédibus**

Notre collaboration avec le plan cantonal de promotion de la santé et de prévention se poursuit. En 2009-2010 nous réalisons, dans le cadre du plan, un DVD informatif sur le Pédibus avec une présentation powerpoint. Une version courte sera disponible sur le site.

### **Création d'un nouveau conte**

Un nouveau conte a été créé par la conteuse Laurette Andersen autour du thème du Pédibus et de la magie du chemin de l'école. Il est disponible sur demande et sera enregistré en 2010, puis disponible sur DVD.

### **Activités régulières,**

En 2009, une trentaine de réunions d'informations ont eu lieu à travers le canton, dont 23 dans le cadre de la campagne d'information de la rentrée.

La Coordination poursuit son travail de soutien et de conseil aux lignes de Pédibus et répond aux questions des parents au sujet de la sécurité du chemin de l'école.

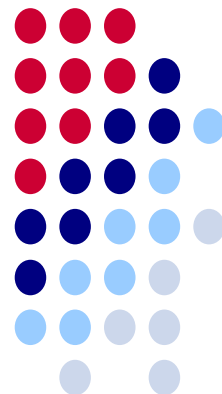
La production et diffusion de matériel utile pour les Pédibus se poursuit, en collaboration avec l'ATE.

Le 22 septembre 2009, Journée internationale « à pied à l'école », 18 Pédibus ont coloré les chemins de l'école, dont plusieurs inaugurations de lignes.

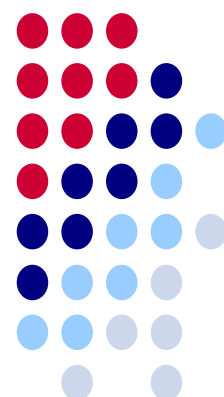
### **Autres activités**

A l'occasion du Festival Développement Durable 2009 (juin), la Coordination a participé au Comité de Pilotage du Festival et a organisé divers stands d'information pendant les 5 jours du Festival (Balexert, Bourse du développement durable, Parc des Bastions).

Enfin, la Coordination a participé aux réunions du Conseil des déplacements -CODEP, de la Commission consultative d'éducation routière - CCER et du Processus de consultation pour l'élaboration d'objectifs prioritaires d'action dans le cadre des Engagements d'Aalborg (ville de Genève).



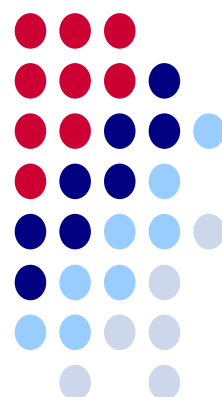
## Comptes 2009:



|                              | 2009              | budget 09         | 2008              |
|------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>PRODUITS</b>              | <b>184'275.60</b> | <b>176'344.00</b> | <b>177'430.58</b> |
| <b>PRODUITS GAPP</b>         | <b>85'756.15</b>  | <b>77'595.00</b>  | <b>89'126.43</b>  |
| Produit opérationnel GAPP    | 69'959.00         | 67'200.00         | 68'580.00         |
| Cotisations APE              | 27'664.00         | 23'000.00         | 22'537.00         |
| Bulletins suppl. APE         | 0.00              | 200.00            | 200.00            |
| Bulletins abos privés        | 1'670.00          | 1'500.00          | 1'018.00          |
| Publicité bulletin           | 625.00            | 2'500.00          | 4'825.00          |
| Subvention DIP               | 40'000.00         | 40'000.00         | 40'000.00         |
| Autres produits GAPP         | 15'797.15         | 10'395.00         | 20'546.43         |
| Dons                         | 0.00              | 500.00            | 4'320.00          |
| Jetons de présences          | 8'775.00          | 3'000.00          | 4'455.00          |
| Produits divers              | 1'429.65          | 5'000.00          | 554.03            |
| Produits financiers          | 27.50             | 30.00             | 52.40             |
| Dissolution fonds Wilsdorf   | 1'865.00          | 1'865.00          | 1'865.00          |
| Dissolution provisions       | 3'700.00          | 0.00              | 9'300.00          |
|                              |                   |                   |                   |
| <b>PRODUITS PEDIBUS</b>      | <b>98'519.45</b>  | <b>98'749.00</b>  | <b>88'304.15</b>  |
| Produit opérationnel PEDIBUS | 96'413.00         | 92'724.00         | 80'024.00         |
| Autres produits PEDIBUS      | 2'106.45          | 6'025.00          | 8'280.15          |
|                              |                   |                   |                   |

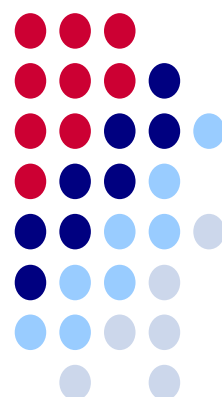
## Comptes 2009:

|   | 2009              | Budget 2009       | 2008              |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>CHARGES</b>                                  | <b>184'284.70</b> | <b>194'179.35</b> | <b>187'032.04</b> |
| <b>CHARGES GAPP</b>                             | <b>85'309.40</b>  | <b>95'527.00</b>  | <b>100'302.74</b> |
| PERSONNEL & MANDATAIRES                         | 52'367.78         | 51'852.00         | 50'780.71         |
| Salaires bruts                                  | 40'625.40         | 40'960.00         | 40'104.00         |
| Charges sociales                                | 8'312.38          | 8'192.00          | 7'976.71          |
| Indemnités                                      | 2'730.00          | 2'000.00          | 2'000.00          |
| Honoraires (comptabilité, etc.)                 | 700.00            | 700.00            | 700.00            |
| DEPENSES LOCAUX                                 | 1'190.20          | 900.00            | 725.35            |
| BULLETIN  | 12'747.60         | 15'500.00         | 15'974.00         |
| PROJETS DIVERS                                  | 454.50            | 11'500.00         | 9'620.65          |
| <b>CHARGES PEDIBUS</b>                          | <b>98'975.30</b>  | <b>98'652.35</b>  | <b>86'729.30</b>  |
| ADMINISTRATION                                  | 10'363.22         | 8'160.00          | 10'781.73         |
| Fournitures et petit matériel de bureau         | 360.45            | 300.00            | 581.65            |
| Photocopieuse                                   | 5'905.40          | 4'500.00          | 2'886.30          |
| Abonnements, cotisations (y.c. FAPERT), livres  | 1'581.75          | 200.00            | 3'884.25          |
| Télécommunications                              | 1'341.30          | 1'200.00          | 1'544.15          |
| Site Internet                                   | 197.00            | 210.00            | 197.00            |
| AUTRES CHARGES                                  | 6'321.10          | 5'750.00          | 10'555.30         |
| Frais associatifs                               | 5'941.10          | 5'750.00          | 3'190.95          |
| Frais de représentation et publicité            | 111.00            | 0.00              | 490.35            |
| Frais divers, pertes et charges exceptionnelles | 269.00            | 0.00              | 6'874.00          |
| AMORTISSEMENTS                                  | 1'865.00          | 1'865.00          | 1'865.00          |
|   |                   |                   |                   |
| Résultat  | -9.10             | -17'835.35        | -9'601.46         |



## Bilan 2009:

|  | 2009              | 2008             |
|--|-------------------|------------------|
| <b>ACTIFS</b>                                | <b>102'740.10</b> | <b>76'760.41</b> |
| Liquidités                                   | 74'601.99         | 11'238.34        |
| Caisse                                       | 0.00              | 0.00             |
| CCP  | 5'856.86          | 2'576.95         |
| CCP Pédibus                                  | 58'470.93         | -623.86          |
| BCGe   | 10'274.20         | 9'285.25         |
| Créances                                     | 10'947.67         | 9'811.07         |
| Débiteurs APE                                | 0.00              | 0.00             |
| Autres débiteurs                             | 5'374.00          | 5'374.00         |
| Débiteur FAPECO                              | 0.00              | 0.00             |
| Stocks panneaux Pédibus                      | 5'295.00          | 4'174.90         |
| Impôt anticipé                               | 245.22            | 235.52           |
| Impôt anticipé Pédibus                       | 33.45             | 26.65            |
| Actifs transitoires                          | 15'081.79         | 51'475.00        |
| Charges payés d'avance                       | 1'085.00          | 819.00           |
| Charges payés d'avance Pédibus               | 651.00            | 5'826.70         |
| Produits à recevoir                          | 7'752.79          | 8'049.30         |
| Produits à recevoir Pédibus                  | 5'593.00          | 36'780.00        |
| Immobilisations corporelles                  | 2'108.65          | 4'236.00         |
| Mobilier                                     | 227.50            | 467.50           |
| Informatique                                 | 1'618.80          | 3'243.80         |
| Informatique Pédibus                         | 262.35            | 524.70           |
| <b>PASSIFS</b>                               | <b>102'740.10</b> | <b>76'760.41</b> |
| Dettes à courts terme                        | 0.00              | 0.00             |
| Créanciers et fournisseurs                   | 0.00              | 0.00             |
| Créanciers et fournisseurs Pédibus           | 0.00              | 0.00             |
| Salaires et charges sociales à payer         | 0.00              | 0.00             |
| Salaires et charges sociales à payer Pédibus | 0.00              | 0.00             |
| Passifs transitoires                         | 59'587.56         | 27'701.77        |
| Charges à payer                              | 21'945.35         | 15'474.40        |
| Charges à payer Pédibus                      | 25'491.21         | 12'227.37        |
| Produits reçus d'avance                      | 651.00            | 0.00             |
| Produits reçus d'avance Pédibus              | 11'500.00         | 0.00             |
| Provisions                                   | 4'200.00          | 7'900.00         |
| Site internet                                | 0.00              | 3'700.00         |
| plaquette présentation                       | 4'200.00          | 4'200.00         |
| semaine sans TV                              | 0.00              | 0.00             |
| Provisions Pédibus                           | 7'255.00          | 7'587.00         |
| Site internet                                | 0.00              | 0.00             |
| refonte comptabilité                         | 1'500.00          | 2'000.00         |
| DVD  | 4'000.00          | 4'000.00         |
| Salaires                                     | 1'755.00          | 1'587.00         |
| Fonds propres GAPP                           | 5'670.57          | 7'088.82         |
| Résultats reportés                           | 338.12            | 11'514.43        |
| Dépôts APE                                   | 480.70            | 480.70           |
| Fonds social Wilsdorf                        | 4'405.00          | 6'270.00         |
| résultat année en cours                      | 446.75            | -11'176.31       |
| Fonds propres Pédibus                        | 26'026.97         | 26'482.82        |
| Résultats reportés                           | 26'482.82         | 24'907.97        |
| résultat année en cours                      | -455.85           | 1'574.85         |



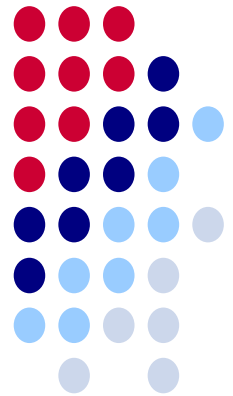
## Rapport des vérificateurs aux comptes:

A l'assemblée générale  
des membres de l'association

GAPP

1203 Genève

Genève, le 4 mars 2010



### Concerne : vérification des comptes 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat de vérificatrices des comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons vérifié les comptes annuels de votre association, arrêtés au

**31 décembre 2009**

d'où il ressort une perte de

**CHF 9.10**

Nous avons constaté que le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité régulièrement tenue et qu'ils sont établis conformément aux dispositions légales et statutaires.

Les différents actifs de votre Association ont été justifiés.

Les taux d'amortissements ont été appliqués selon les directives DIP 2 - version 2.

Sur la base des résultats de nos contrôles, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Stéphanie BARON-LEVRAT

Marie-Rose PEREZ

## Projets 2010:

**Le Changement d'Horaire scolaire**, sera à n'en pas douter le sujet de l'année. Une consultation sera lancée en mars 2010 auprès des partenaires de la commission HHS. Le comité et la coordination du GAPP se tiendront à la disposition des APE pour apporter des informations, être présents auprès d'eux et des parents pour permettre une diffusion large et une bonne compréhension de la situation et des options prises. L'après consultation nous occupera aussi.

**Les Conseils d'établissement**, suite aux Ateliers de travail du mois de novembre 09, nous avons identifiés des points qui méritent un suivi, tels que le cadre de travail, le champ d'actions des conseils et le côté « publique » des séances qui n'est toujours pas réglé. Le rôle de chacun et les champs d'action, le partage des tâches et les responsabilités ne sont pas encore claires pour les parents élus. Nous nous engageons à suivre leur évolution, la réflexion en cours et à commencer à penser aux prochaines élections.

**Diversité culturelle**, mise sur pied d'un projet pilote de cours de français pour « mamans » le but étant de leur donner des cours de français, véritable aide à l'intégration, ciblés sur l'école la compréhension des termes et du système scolaire. Un Ethnopoly aura lieu à Meyrin, nous y participerons et suivrons les autres jeux encore en cours d'organisation. Nous avons maintenant de quoi faire imprimer notre plaquette de présentation dans plusieurs langues, nous cherchons des financements pour le faire et la diffuser.

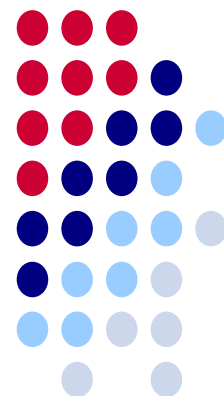
**Déménagement**, l'école de Saint-Jean dans laquelle se trouvent les locaux du GAPP sera entièrement rénovée, pendant ce temps tous les occupants sont relogés, le GAPP aussi. Il faut donc envisager de consacrer un peu de temps à cela.

**Suivi de dossiers** nos dossiers habituels tels que, devoirs, parascolaire, commissions diverses, accueil des familles et des élèves à la rentrée scolaire, seront bien entendus poursuivis. Certains de ces dossiers comme celui des devoirs est lié aux changements d'horaire et à la réorganisation en cours du parascolaire. Nous serons donc amenés à travailler sur de nouveaux concepts.

La réforme de l'enseignement spécialisé et l'intégration des élèves à besoins spécifiques seront aussi des dossiers que nous continuerons à suivre.

Certains thèmes comme la santé ont été mis entre parenthèses du fait de la prédominance d'autres dossiers gourmands en temps; nous ne manquerons pas de les suivre.

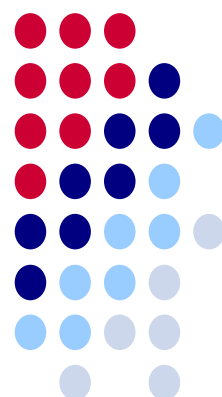
**Pédibus**, sécurité sur le chemin de l'école & « A pied à l'école », voir les pages consacrées au Pédibus.



## Budget 2010:

### budget 10

|  |                   |
|--|-------------------|
| <b>PRODUITS</b>                                | <b>259'398.00</b> |
| <b>PRODUITS GAPP</b>                           | <b>134'392.00</b> |
| Produit opérationnel GAPP                      | 124'897.00        |
| Cotisations APE                                | 28'000.00         |
| Bulletins abos privés                          | 1'600.00          |
| Subvention DIP                                 | 40'000.00         |
| Autres produits GAPP                           | 9'495.00          |
| Dons   | 500.00            |
| Jetons de présences                            | 6'500.00          |
| Produits divers                                | 600.00            |
| Dissolution fonds Wilsdorf                     | 1'865.00          |
| Dissolution provisions                         | 30.00             |
| <b>PRODUITS PEDIBUS</b>                        | <b>125'006.00</b> |
| <b>CHARGES</b>                                 | <b>272'421.65</b> |
| <b>CHARGES GAPP</b>                            | <b>140'318.30</b> |
| <b>PERSONNEL &amp; MANDATAIRES</b>             | <b>51'596.30</b>  |
| Salaires bruts                                 | 40'747.30         |
| Charges sociales                               | 8'149.00          |
| Indemnités                                     | 2'000.00          |
| Honoraires (comptabilité, etc.)                | 700.00            |
| <b>DEPENSES LOCAUX</b>                         | <b>45'997.00</b>  |
| Location salles                                | 500.00            |
| Nettoyage et entretien bureau                  | 700.00            |
| <b>BULLETIN</b>                                | <b>12'900.00</b>  |
| <b>PROJETS DIVERS</b>                          | <b>11'200.00</b>  |
| <b>CHARGES PEDIBUS</b>                         | <b>132'103.35</b> |
| <b>ADMINISTRATION</b>                          | <b>10'560.00</b>  |
| Fournitures et petit matériel de bureau        | 400.00            |
| Photocopieuse                                  | 6'000.00          |
| Abonnements, cotisations (y.c. FAPERT), livres | 700.00            |
| Télécommunications                             | 1'200.00          |
| Site Internet                                  | 210.00            |
| Frais postaux                                  | 500.00            |
| Charges financières                            | 150.00            |
| Frais informatique                             | 900.00            |
| Assurances commerciales                        | 400.00            |
| Autres charges administratives                 | 100.00            |
| Frais associatifs                              | 6'200.00          |
| <b>AMORTISSEMENTS</b>                          | <b>1'865.00</b>   |
| <b>Résultat</b>                                | <b>-13'023.65</b> |
| Résultat GAPP                                  | -5'926.30         |
| Résultat Pédibus                               | -7'097.35         |



## Remerciements:

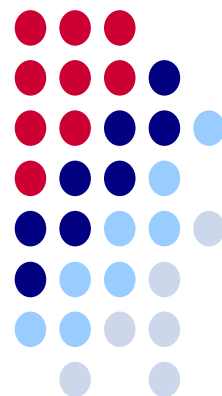
Toutes les activités présentées dans ce rapport ne sont possibles que grâce à l'engagement personnel et bénévole des membres du comité, des délégué-es et des membres des associations de parents d'élèves en général. Qu'ils et elles en soient vivement remerciés.

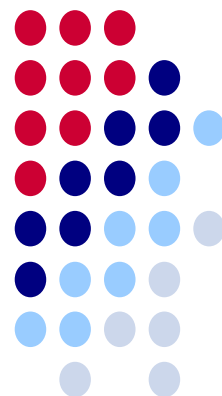
Nous tenons aussi à remercier nos différents partenaires qui nous soutiennent, nous informent et nourrissent nos réflexions tout au long de l'année.

La liste suivante n'est pas exhaustive et nous prions celles et ceux qui se sentiraient oublié de bien vouloir nous excuser.

Le Département de l'Instruction Publique,  
M. Charles Beer, Conseiller d'Etat,  
La Direction de l'enseignement primaire,  
La Ville de Genève,  
Le service des écoles de la ville de Genève,  
La Société Pédagogique Genevoise, SPG,  
L'Association Genevoise des Cadres de l'Enseignement Primaire, AGCEP,  
Le Service de la Recherche en Education, SRED,  
Former sans exclure,  
La Fédération des Association de Parents d'Elèves de Romandie et du Tessin, FAPERT,  
Le Groupement Intercommunal des Activités Parascolaires, GIAP,  
Le Service Médico-Pédagogique, SMP,  
Le Groupement Intégration, Education, Familles, GIEF,  
La coordination enseignement,  
M. Cleto responsable de bâtiment scolaire à St-Jean  
L'école des Parents,  
La Loterie Romande,  
Les partenaires du projet Pédibus  
...

Un grand merci à tous les parents qui s'engagent anonymement et au quotidien pour maintenir et améliorer le climat de confiance indispensable au bon fonctionnement de l'école.





## Composition du comité:

### **Présidente:**

Sandra Capeder

### **Trésorier :**

Marc-Olivier Delapierre

### **Membres :**

Beata Godenzi Rasmussen

Sylviane Chobaz

Sabine Estier Thévenoz

Soledad Valera Kummer

Sandrine Comment

### Equipe permanente en 2009

Françoise Lanci Montant  
Anne Thorel Ruegsegger

Coordinatrice Pédibus Genève  
Coordinatrice GAPP

(taux d'activité 50%)  
(taux d'activité 50%)



## Membres:

|  |                           |                      |
|--|---------------------------|----------------------|
| AÏRE                                     | GRAND-SACONNEX            | TIVOLI               |
| AIRE-LA-VILLE                            | GY-PRESINGE               | TREMBLEY I et II     |
| ANIERES                                  | JACQUES-DALPHIN           | TROINEX              |
| AVULLY                                   | JONCTION                  | UCE - ONEX           |
| BALEXERT                                 | LIBELLULES                | VANDŒUVRES           |
| BEAULIEU-GROTTESS-<br>CROPETTES VIDOLLET | LE LIGNON                 | VERNIER-VILLAGE      |
| BELLEVUE                                 | LIOTARD                   | VERSOIX              |
| BERNEX                                   | LULLY-SEZENOVE            | VEYRIER-PINCHAT      |
| CAYLA-JARDINS DU RHÔNE                   | MEINIER                   | VIEUSSEUX-FRANCHISES |
| CÉLIGNY                                  | MEYRIN-COINTRIN           |                      |
| CENTRE-VILLE                             | MOCA (Caroline-Morgines)  |                      |
| CHAMPEL-MALAGNOU                         | ONEX-PARC                 |                      |
| CHARMILLES-CHARLES GI-<br>RON            | PAQUIS                    |                      |
| CHENE-BOUGERIES                          | PERVENCHES-MONTFALCON     |                      |
| CHENE-BOURG                              | PESCHIER DIV. SPÉCIALISÉE |                      |
| CITÉ DES AVANCHETS                       | PETIT-LANCY               |                      |
| COLLEX-BOSSY                             | PETIT-SACONNEX            |                      |
| COLOGNY                                  | PLAINPALAIS               |                      |
| CONFIGNON                                | PLAN-LES-OUATES           |                      |
| CORSIER                                  | SAINT-JEAN                |                      |
| EAUX-VIVES                               | SATIGNY                   |                      |
| GEISENDORF                               | SEUJET-NECKER             |                      |
| GENÊTS                                   | TAMBOURINE                |                      |
| GRAND-LANCY                              | THONEX                    |                      |

